

ASSOCIATION

NOM : _____

Adresse siège social : _____

PRÉSIDENT(E)

¹ Mme Mr NOM : _____ Prénom : _____

Tel fixe : _____ Tel mobile : _____

Mail : _____

Si vous souhaitez que certaines coordonnées du (de la) président(e) ne soient pas diffusées sur le site web de la mairie (fiche association), merci de l'indiquer ici : _____

AUTRE CONTACT À DIFFUSER

M^{Mme} Mr NOM : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Mail : _____

Tel fixe : _____ Tel mobile : _____

INFORMATIONS À DIFFUSER

Site web et réseaux sociaux (indiquer les adresses URL) : _____

Présentation succincte de l'objet de l'association : _____


Activité (séances, jours, horaires, évènements...): _____

Autre information importante :

LOGO OU IMAGE

Envoyez un logo ou une image qui pourra être utilisée pour communiquer sur votre association.

ATTENTION, vous devez avoir le consentement des personnes qui sont identifiables sur la photo = droit à l'image. La mairie ne peut être tenue pour responsable de publier une photo sans autorisation si cette photo est fournie par une association, elle-même responsable de s'assurer du droit de publication.

Suite au dos 

CONDITIONS d'UTILISATION

En complétant et rendant cette fiche association, vous autorisez la mairie de Oytier Saint Oblas, dans sa mission de service public, à utiliser les informations qui y figurent.

Ces informations sont traitées par la mairie de Oytier Saint Oblas, sous la responsabilité de la conseillère municipale déléguée à la communication par le maire : Murielle Bonnefoy.

Ces informations sont diffusées sur l'annuaire des associations de notre site web - www.oytier.fr - ainsi qu'à la demande des administrés, en mairie. Certaines informations peuvent également être reprises sur des publications officielles, communales ou intercommunales, print ou numériques.

Ces informations sont conservées tant que l'association vit. La mairie demande régulièrement des mises à jour aux associations. Les responsables de l'association s'engagent à transmettre à la mairie les modifications qui peuvent intervenir (changement de Président, modifications de coordonnées, d'activités ou d'horaires, etc.). Une association qui ne répond pas aux sollicitations de la mairie et dont nous ne parvenons pas à joindre un responsable sera retirée de la liste au bout d'un an.

Dans le cadre de la dématérialisation et sauf avis contraire de votre part, **toutes les informations de la mairie vous seront transmises par mail.**

Toute modification doit être signalée :

Par mail à com@oytier.fr

Ou en prévenant le secrétariat de mairie : laisser un numéro de téléphone afin que l'on puisse vous recontacter si besoin.

La modification demandée sera réalisée dans un délai de 2 semaines maximum (sur l'annuaire de notre site web et sur la liste des associations en mairie).

J'ai pris connaissance des conditions d'utilisation des informations de la fiche association.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction dans l'association : _____

Fait à _____ le _____

Signature (l'envoi du formulaire par voie électronique vaut signature).